

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

15-7

Vendredi 13 novembre 2015

~~~~~

## Compte-rendu

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni le vendredi 13 novembre 2015 à 19 H.

Etaient présents: M. S. BOCHET, Maire, Mme P. COUPEAU, MM. C. CHEVALIER, D. JEAN, Adjoints, Mmes et MM. JP. BARON, E. ECHANTILLAC, C. LAITHIER, A. ORTOLLAND, S. PETITDEMANGE, F. PUPPINI et K. SCHOUMACKER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés: D. GARNIER, P. GUILLOT et F. NERI qui ont donné respectivement procuration à K. SCHOUMACKER, P. COUPEAU et S. BOCHET, ainsi que S. PETITDEMANGE et L. RENAUD.

Le procès-verbal de la précédente réunion étant adopté, il est passé à l'ordre du jour.

La séance est déclarée ouverte à 19H; P. COUPEAU est élue secrétaire de séance.

### **1A - TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE CONTENEURS SEMI-ENTERRES – Echange foncier entre la Commune et M. PONCET Raymond.**

Sur proposition de C. CHEVALIER, Adjoint aux travaux et afin de favoriser l'aménagement, dans de bonnes conditions de sécurité, d'une aire à conteneurs semi-enterrés à l'entrée nord du Chef-Lieu, au lieu dit « Les Covets », le Conseil Municipal donne son accord à l'échange foncier entre la Commune et M. PONCET Raymond de Puygros portant sur une surface de 3 a 50 ca entre les parcelles cadastrée section A n° 1261 et 1259.

*Décision prise à l'unanimité.*

### **1B - TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE CONTENEURS SEMI-ENTERRES – Cession foncière entre M. et Mme RASTELLO Thierry et la commune.**

Sur proposition de C. CHEVALIER, Adjoint aux travaux et afin de favoriser l'aménagement d'une aire à conteneurs semi-enterrés au croisement entre le CD 11 et la VC n° 2 « dite de Montmerlet » au lieu dit « Sur Les Vachers », le Conseil Municipal donne son accord à la cession foncière entre M. et Mme RASTELLO Thierry et la Commune pour quelques mètres carrés à extraire de la parcelle cadastrée section A n° 462, situés dans le talus de la voie communale, dont la surface sera affinée à l'issue des travaux.

*Décision prise à l'unanimité.*

### **2 – TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE CONTENEURS SEMI-ENTERRES – Choix de l'entreprise attributaire.**

Sur présentation de C. CHEVALIER, Adjoint aux travaux, au vu des résultats de la consultation restreinte lancée le 25 septembre dernier auprès de 3 entreprises, portant sur les travaux à réaliser pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés, le Conseil Municipal désigne l'entreprise CHADEAU de La Thuile (Savoie) pour l'exécution desdits travaux pour un coût total HT de 25015,00 €.

*Décision prise à l'unanimité.*

### **3 - INDEMNITE DE CONSEIL 2015 DE LA TRÉSORIÈRE MUNICIPALE.**

M. le Maire propose l'octroi à Mme la Trésorière Municipale de Challes-les-Eaux de l'indemnité de conseil au taux de 100 % pour l'année 2015, calculée au prorata de la moyenne des dépenses des trois derniers exercices écoulés, soit 366,51 euros net, après décompte des charges.

Le Conseil Municipal s'oppose au versement de cette indemnité.

*Décision prise à la majorité (8 voix).*

*(Opposition de MM. BARON, ECHANTILLAC, CHEVALIER, GARNIER, JEAN, LAITHIER, ORTOLLAND, PUPPINI et abstention de Mme SCHOUMACKER)*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Le Maire,  
S. BOCHET.

La Secrétaire de séance,  
P. COUPEAU.